

Paris, le 26 juin 2014

Le cabinet d'avocats SBKG & associés conseille Médipôle Sud Santé sur la cession d'un portefeuille de trois établissements de santé privés à Icade Santé.

Poursuivant sa logique de partenariats établie avec les locataires-exploitants de cliniques, Icade Santé, société immobilière d'investissement, filiale de la Caisse des dépôts, a annoncé avoir signé le 5 juin 2014 l'acquisition d'un portefeuille de trois établissements de santé dans les Pyrénées-Orientales auprès de l'exploitant Médipôle Sud Santé. Il s'agit de la clinique MCO Saint-Pierre à Perpignan, de la clinique intervenant en médecine et chirurgie Saint-Michel à Prades et de la clinique de soins de suite Le Floride à Port-Barcarès.

L'opération représente un montant de 71 millions d'euros droits inclus. Avec cette acquisition, Icade Santé détient désormais 62 établissements auprès de dix exploitants (tels les groupe Vedici, Générale de Santé, Médi-Partenaires) et peut s'enorgueillir d'un portefeuille à hauteur de près de 2 milliards d'euros. La société immobilière d'investissement informe en outre que d'autres acquisitions "actuellement sous promesse" seront réalisées d'ici la fin de l'année. Et viendront d'autant plus gonfler ces chiffres.

Concernant les trois établissements acquis ce 5 juin, Icade Santé précise qu'ils font l'objet de baux fermes de douze ans avec Médipôle Sud Santé. Cet acteur de l'hospitalisation privée finalise actuellement son rapprochement avec le groupe Médi-Partenaires dont les murs sont déjà détenus par Icade Santé.

SBKG & associés (Vincent Lassalle, associé) a conseillé **Médipôle Sud Santé** sur cette transaction.

Autres conseils :

Pour le vendeur :

- King & Wood Mallesons (Fanny Combourieu, associée – Géraldine Palais et Antoine Le Touzé, collaborateurs),
- Etude C&C Notaires (Bruno Casteran).

Pour l'acquéreur :

- Cabinet Godet Gaillard Solle Maraux & Associés (Eric Labro, Emilie Pabot),
- Etude Thiebierge.